

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 JANVIER 2026

Séance extraordinaire de ce conseil, tenue à Notre-Dame-de-Montauban, à 19 heures, le 22^e jour du mois de janvier deux mille vingt-six (2026), au Centre municipal de Notre-Dame-de-Montauban, 477 avenue des Loisirs.

À laquelle sont présents les membres du conseil:

Monsieur Marcel Picard, maire
Madame Eugenette Morin, conseillère
Monsieur Jacquelyn Vachon, conseiller
Monsieur Jean-Jacques Paradis, conseiller
Monsieur Claude Dufour, conseiller
Madame Véronique Tremblay, conseillère
Monsieur Jean Jasmin, conseiller

Tous membres du conseil et formant quorum.

ORDRE DU JOUR

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2 TRÉSORERIE

- 2.1 Présentation des prévisions budgétaires 2026 et du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028
- 2.2 Période de questions
- 2.3 Adoption des prévisions budgétaires 2026
- 2.4 Adoption du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028
- 2.5 Avis de motion du projet de règlement #2026-422 relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2026
- 2.6 Dépôt et présentation du projet de règlement #2026-422 relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2026

3 Période de questions

4 Levée de l'assemblée

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2026-01-17 Monsieur Marcel Picard fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Madame Eugenette Morin

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 janvier 2026 tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2 TRÉSORERIE

2.1 Présentation des prévisions budgétaires 2026 et du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

M. Jean-Jacques Paradis, conseiller, fait la présentation des prévisions budgétaires 2026 et du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028.

2.2 Période de questions

2.3 Adoption des prévisions budgétaires 2026

2026-01-18 Il est proposé par M. Claude Dufour

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires 2026 telles que proposées.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 Adoption du plan triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

2026-01-19 Il est proposé par M. Jean Jasmin

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal adopte le plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 tel que proposé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 Avis de motion du projet de règlement #2026-422 relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2026

Avis de motion est par la présente donné par Mme Eugenette Morin qu'à une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, un règlement #2026-422 *d'imposition des taxes, des tarifs et compensations 2026* sera adopté.

2.6 Dépôt et présentation du projet de règlement #2026-422 relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2026

3 PÉRIODE DE QUESTIONS

4 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2026-01-20 Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par M. Jean-Jacques Paradis

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 20 h 52

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

Monsieur Marcel Picard
Maire

Madame Nancy Laganière
Directrice générale et greffière-trésorière

"Je, Marcel Picard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal" En foi de quoi je signe ce 23 janvier 2026.